



CR Réunion CDJ 37

Le 6 mars 2023 maison des sports , Parçay Meslay

Présents : Olivier Bouvet, Président CDFFA37

STLA : Véronique Guibert ; A3T : Guillaume Bonnet ; Johan Larue ; Leo Baudin ; AAA : Bernard Villedieu ; RSSC : Sébastien Arzac ; ADCL : Léa Bonsens ; USSP : D.Touillet ; ASLM : David Hervo ; Angéline Hervo ; JTA : Fabrice Goul ; ASF : Laurent Marin ; Benjamin Fillion.

Excusés : ADCL : Anne-Sophie Serrano ; Sandra Delahaies ; JTA : Maeva Nodin ; STLA : Morgan Douaisi

Objet : Relance de la commission obligatoire

Préambule : il est rappelé que, le président, le secrétaire général, la trésorière générale sont membres de droit de la commission et doivent être informés des réunions, ou échanges la concernant.

1- Rappel du rôle de la commission départementale des jeunes

Règlement Intérieur fédéral (modifié par l'Assemblée Générale du 23 avril 2022)

Article 106 – Commissions Départementales

106.1 Dans chaque Comité départemental, les Commissions Départementales suivantes sont obligatoires :

- Commission Sportive et d'Organisation (CSO Départementale) ;
- Commission Départementale du Running (CDR) ;
- Commission Départementale des Jeunes (CDJ) ;

Sauf exception, ces Commissions Départementales ont les mêmes prérogatives au niveau départemental que leurs homologues régionales et fédérales respectives.

106.2 Le Comité Directeur du Comité départemental désigne, pour quatre ans, les Présidents et les membres des Commissions Départementales, à l'exception de la CDR.

Commission Départemental des Jeunes (CDJ)

La CDJ peut être chargée :

- de suivre toutes les questions concernant l'Athlétisme des Jeunes (catégories U7 à U16) avec un rôle de réflexion, d'observation et d'évaluation ;
- d'étudier toutes les mesures propres à améliorer et à développer la pratique sportive des Jeunes catégories dans les Clubs. La CDJ peut, à cet effet, constituer deux groupes de travail (U12 et U16) ;
- de proposer toute démarche permettant de renforcer l'engagement des Jeunes dans les instances (jeunes juges, jeunes dirigeants...) et le respect de l'éthique et de la déontologie de l'activité dans une volonté prioritairement éducative ;
- d'élaborer les règlements des compétitions départementales de la catégorie U16 Minimes et de les soumettre au Bureau exécutif départemental pour validation, selon les orientations adoptées par le Comité Directeur et conformément aux Règles fédérales.
- de préparer et d'assurer l'organisation technique de ces compétitions, en s'assurant la



collaboration de la CSO, de la CDM, de la CDR ou de la CDO, selon le cas, et pour lesquelles elle communique à la CDO la liste des postes d'officiels à pourvoir (sauf les postes de gestion Logica et Délégué Technique pour lesquels elle effectue les nominations en lien avec la CSO) et vérifie que tous les postes sont bien pourvus

- d'homologuer les résultats de ces compétitions en accord avec la CSO.
- d'homologuer les records départementaux U16 Minimes et tenir leurs listes à jour ;
- de proposer et de mettre en place les réglementations spécifiques concernant les U12 et les U16 ainsi que des épreuves et animations des catégories U12 Poussins, U10 Eveil Athlétique et U7 Baby Athlé en accord avec les directives fédérales ;
- d'appuyer de son autorité les Officiels Techniques dans tous les cas nécessaires ;
- de coopérer avec l'OFA pour définir les formations des Jeunes Juges et les modalités de leur déploiement.

2- Présidence

Il est demandé par le président du CDFFA37 s'il y a des candidatures afin d'assurer la présidence de cette commission, avec une préférence pour un bénévole.

Toutefois Question est posée : un salarié de club peut-il être président de commission ? Une vérification sera faite auprès des instances fédérales.

Guillaume Bonnet propose qu'une co-présidence soit mise en place.

N'ayant pas de réponse ce jour, Olivier Bouvet demande au groupe de répondre à cet appel à candidature avant le 27 mars, jour du prochain comité directeur.

3- Pôles d'action

Afin d'assurer un partage des tâches et d'être efficace, le président propose que 2 pôles soient mis en place :

- Groupe Eveil / Poussins, Athlé découverte avec pour rôle d'harmoniser le calendrier et les programmes des anim cross et anim athlé dans le but de couvrir l'ensemble des ateliers liés au pass athlé.

5 personnes se sont proposés : Laurent Marin (ASF) ; Francis Fradet (USEAB) ; Dominique Touillet (USSP); Veronique Guibert(STLA) ; Léa Bonsens (ADCL). Ce groupe peut être renforcé par les autres clubs formateurs ou d'autres membres présents ce jour.

- Groupe benjamins et Minimes , Athlé formation et spécialisation avec pour rôle de proposer les calendriers et programme de compétitions en lien avec la CSO ; Proposer des stages (lieu, coût, programme) ou actions de regroupements au Comité Directeur.

Equipe : toutes les autres personnes présentes en dehors du groupe Eveil/poussins.

4- Match Interligue Minimes Rennes

3 athlètes retenus : Ivana Njinga Njinga , Louis Arnaud, (A3T) et Salomé Versol (ASF)

5- Calendrier :

30 avril : Dx FFA benjamins et Minimes à Avoine, jury de base à prévoir



Relais 8x2x2x8 : des clubs ont des potentiels d'équipes pour tenter des qualifs en finale nationale, A3T ; SPMA ; JTA ; ASF

Il est demandé d'ajouter ce relais au programme de St Pierre le 5 avril . Cette épreuve est prévue le 28 mai à Tours. (Attention jour de la finale nationale Equip Athlé Minimes à Dreux).

Match intercomité le 18 mai 2023, la feuille d'inscription sera renvoyé suite accord de l'équipe pour y participer.

La sélection devra être faite pour 28 avril maxi, date limite d'inscription de l'équipe. Prévoir la réservation d'un bus (voir avec Patrick Deniau, secrétaire du comité)

Responsable Comité : David Hervo
Resp Equipe benjamins : Sébastien Arzac
Resp Benjamines : David Hervo
Resp Minimes Filles : Benjamin Fillion
Resp Minimes garçons : Guillaume Bonnet.

6- Stages :

Dans le cadre de demande de subventions, le comité avait prévu un stage à Avoine les 28 et 29 avril. De l'avis des membres présents, il est difficile de le maintenir pour des questions de disponibilités d'encadrement.

Il est décidé de ne pas le mettre en place mais de le repousser à la Toussaint.

Il est proposé de consulter le site de La Flèche, et celui des Sables d'Olonnes, pour faire une proposition pour le comité directeur du 27 mars.

7- Animations de promo de l'athlé

Plusieurs animations de promo de l'athlé sont prévues dans le cadre d'actions fédérales ou régionales et départementales qui sont subventionnées.

Le président appelle à venir participer en tant qu'éducateur à ces animations : Il faut au minimum 3 à 5 personnes à chaque fois.

Le 5 mai : foire de Tours.

Le 30 juin : UGSEL. Francis Fradet ok comme l'an dernier.

Caravane sportive, plusieurs dates en juillet. (Voir les CR des comité directeurs)

Action 10 et 20km de Tours, le samedi 23 sept.

Questions diverses :

Léo Propose de créer un groupe Whatsapp afin de communiquer rapidement sur des organisations et si possible de mutualiser les transports.

Le président remercie l'ensemble des personnes pour leur présences et compte sur l'implication de toutes et tous afin de soutenir les actions de développement de l'athlé des jeunes.